

# Circulaire aux comités des sections romandes de samaritains

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **21/22 (1913)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

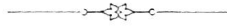
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

un article nouveau des statuts de chaque section devra être intercalé et porté à la connaissance de tous les intéressés qui

auront alors à s'assurer dans un délai déterminé. Et ce sera ce que nous avons désiré!  
D<sup>r</sup> M.



## Assemblée annuelle de l'Alliance des samaritains

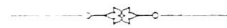
C'est à Berne, dans l'enceinte de l'Exposition nationale, que 650 samaritains et samaritaines se sont rencontrés pour l'assemblée générale de cette année. — Dès 8 heures du matin 203 délégués, représentant 159 sections de l'Alliance, avaient pris place, le 21 juin, à la salle des Congrès, où M. Arnold Rauber, président central, leur souhaitait une cordiale bienvenue.

Après l'adoption de la gestion et des comptes, l'assemblée a liquidé quelques questions pendantes, et nommé membre honoraire M. le D<sup>r</sup> Jordy, de Berne.

La prochaine assemblée aura lieu à Langenthal.

Rapidement expédiée, la séance s'est terminée vers 10 heures, ce qui a permis aux participants de visiter l'Exposition nationale.

Partout on rencontrait des groupes de samaritains que l'on reconnaissait au petit insigne à croix rouge. C'est spécialement dans les locaux où la Croix-Rouge et l'Alliance ont exposé les résultats de leur activité qu'on voyait un grand nombre de samaritains, et nous sommes heureux de pouvoir montrer à nos lecteurs (pages 92 et 93) des vues des quatre petites salles qui ont tant intéressé les délégués.



## CIRCULAIRE

### aux Comités des sections romandes de samaritains

L'assemblée des délégués des sections romandes de samaritains du 24 mai, à La Chaux-de-Fonds, s'est prononcée en faveur d'une

Journée annuelle des monitrices et moniteurs romands

(J. M. R.)

Le but d'une telle journée est d'arriver à une certaine uniformité dans l'enseignement à donner aux samaritains, d'étudier ce qu'il peut y avoir de nouveau concernant le secourisme, d'échanger les fruits d'expériences faites, de rafraîchir les connaissances des moniteurs et monitrices, et d'entretenir les liens d'amitié qui existent entre eux.

La journée des moniteurs romands de 1914 doit avoir lieu à Neuchâtel, en automne; la section des Dames et celles des Messieurs feront tout ce qui est en leur pouvoir pour la rendre simple, cordiale et instructive. Une Commission spéciale, présidée par M. le D<sup>r</sup> de MARVAL, a élaboré le **Programme** suivant:



Exposition nationale suisse à Berne



Alliance des samaritains suisses, Exposition de matériel de cours et d'improvisation



Magasin ou dépôt de matériel sanitaire de la Croix-Rouge suisse

- 1° La J. M. R. aura lieu le dimanche 6 septembre, à Neuchâtel. La Commission veillera à ce que les moniteurs et monitrices qui arriveront le samedi soir déjà, soient hébergés à des prix modestes.
- 2° Rendez-vous des participants, le dimanche matin à 10 h., à la salle du Conseil général (Hôtel de ville), pour une conférence sur l'organisation des Colonnes de Transport, par le D<sup>r</sup> de Marval. L'heure du culte (11-12) restera libre.
- 3° Midi précises, repas en commun, sans vin. (Nous rappelons que seuls les moniteurs et monitrices seront admis à l'exercice de la J. M. R.)
- 4° Dès 1 h., exercice exécuté par les participants (Messieurs, brassards de l'Alliance, Dames, tablier à Croix-Rouge), et dirigé par les moniteurs Berthoud et Perret, M<sup>mes</sup> Probst et Porchet, sous la surveillance du D<sup>r</sup> de Marval.
- 5° Cet exercice comportera probablement: des pansements, des transports, un embarquement et un débarquement sur le lac, une critique.
- 6° La Commission espère que les sections enverront *tous les moniteurs et toutes les monitrices travaillant actuellement au sein de nos sections romandes, et que les Comités leur en faciliteront les moyens.*
- 7° Vous voudrez bien transmettre un exemplaire de la présente circulaire à chacun de vos moniteurs et monitrices, qui auront à remplir le formulaire annexé, et à le retourner **avant** le 15 août à M<sup>lle</sup> Nagel, Ecluse 17, à Neuchâtel.

Comptant sur votre collaboration active, et sur une participation de nombreux moniteurs, nous vous présentons, M \_\_\_\_\_, nos meilleures salutations samaritaines.

Au nom de la Commission de la J. M. R. de 1914:

D<sup>r</sup> C. DE MARVAL.

AUGUSTA NAGEL, Secrétaire.

---

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Section genevoise de la Croix-Rouge.** Le dimanche 14 juin, la Croix-Rouge genevoise a procédé à un troisième *exercice pratique dans le terrain*. La section genevoise de la Société militaire sanitaire suisse, renforcée par une belle députation de la section de Lausanne, a prêté son concours dévoué. Un groupe des éclaireurs de la rive droite jouait obligeamment le rôle des blessés. La famille de Saussure et M. le baron du Verrier avaient très aimablement consenti à ce que cette manœuvre eût lieu dans la campagne historique du Creux-de-Genthod. Elle fut dirigée par MM. M. Dunant, D<sup>r</sup> Edm. Lardy et lieutenant-colonel D<sup>r</sup> Sordet,

sous la présidence de M<sup>lle</sup> Alice Favre. Dès 9 heures, deux vastes tentes étaient dressées, contenant leurs lits faits, les instruments de chirurgie, les autoclaves, le matériel de pansement, etc. Les infirmières étaient à leur poste. La supposition donnée se résumait en ce que, après un combat sur territoire vaudois, un train de blessés, dirigé sur Genève, avait trouvé la voie obstruée entre Versoix et Genthod. Donc obligation de décharger les blessés, de les transporter (à bras, sur brancards, chars, automobiles, etc.) au lazaret où étaient pansés ceux qui n'avaient pu l'être auparavant. De là, transportés jusqu'à un ponton, ils étaient embarqués